

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du lundi 15 décembre 2025

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 176 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Daniel AMAR - Sophie AMARANTINIS - Patrick AMICO - Michel AMIEL - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Sophie ARRIGHI - Gérard AZIBI - Marion BAREILLE - Sébastien BARLES - Guy BARRET - Marie BATOUX - Laurent BELSOLA - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - Eléonore BEZ - Solange BIAGGI - Kayané BIANCO - Marylène BONFILLON - Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA - Sarah BOUALEM - Jacques BOUDON - Michel BOULAN - Stéphanie BRAISE - Romain BUCHAUT - Philippe CAHN - Sophie CAMARD - Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON - Laure-Agnès CARADEC - René-Francis CARPENTIER - Betty CARVOU - Eric CASADO - Roland CAZZOLA - Jean-Pierre CESARO - Saphia CHAHID - Emmanuelle CHARAFE - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Jean-David CIOT - Marie-Ange CONTE - Jean-Marc COPPOLA - Frédéric CORNAIRE - Jean-François CORNO - Jean-Jacques COULOMB - Georges CRISTIANI - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Lionel DE CALA - Bernard DEFLESSELLES - Marc DEL GRAZIA - Christian DELAVET - Christian DENANS - Bernard DESTROST - Vincent DESVIGNES - Cédric DUDIEUZERE - Monique FARKAS - Marc FERAUD - Claude FERCHAT - Olivia FORTIN - Gérard FRAU - Lydia FRENTZEL - Agnès FRESCHEL - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - Chantal GARCIA - Eric GARCIN - Maeva GAUTELIER - Gerard GAZAY - Jacky GERARD - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Frédéric GIBELOT - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Christophe GONZALEZ - Jean-Pascal GOURNES - Vincent GOYET - Philippe GRANGE - Hervé GRANIER - Sophie GRECH - Stéphanie GRECO DE CONINGH - Patrick GRIMALDI - Jean-Christophe GRUVEL - Frédéric GUELLE - Sophie GUERARD - Yannick GUERIN - Roger GUICHARD - Frédéric GUINIERI - Prune HELFTER-NOAH - Claudie HUBERT - Pierre HUGUET - Nicolas ISNARD - Hatab JELASSI - Nicole JOULIA - Cédric JOUVE - Christine JUSTE - Arnaud KELLER - Philippe KLEIN - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE - Anthony KREHMEIER - Pierre LAGET - Michel LAN - Vincent LANGUILLE - Philippe LEANDRI - Pierre LEMERY - Camélia MAKHLOUFI - Bernard MARANDAT - Marie MARTINOD - Sandrine MAUREL - Anne MEILHAC - Danielle MENET - Arnaud MERCIER - Yves MESNARD - Véronique MIQUELLY - André MOLINO - Claudie MORA - José MORALES - Pascale MORBELLI - Lourdes MOUNIEN - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Christian NERVI - Yannick OHANESSIAN - Grégory PANAGOUDIS - Didier PARAKIAN - Benoît PAYAN - Christian PELLICANI - Serge PEROTTINO - Anne-Laurence PETEL - Agnès PEYRONNET - Philippe PIGNON - Catherine PILA - Patrick PIN - Henri PONS - Fabrice POUSSARDIN - Perrine PRIGENT - Marine PUSTORINO-DURAND - Fabienne QUIEVREUX - René RAIMONDI - Bernard RAMOND - Magali RAMOS - Stéphane RAVIER - Didier REAULT - Anne REYBAUD - Dona RICHARD - Jean-Baptiste RIVOALLAN - Maryse RODDE - Denis ROSSI - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Isabelle ROVARINO - Laure ROVERA - Michel RUIZ - Paul SABATINO - Jean-Yves SAYAG - Eric SEMERDJIAN - Laurence SEMERDJIAN - Aïcha SIF - Jean-Marc SIGNES - Laurent SIMON - Gilbert SPINELLI - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Nathalie TESSIER - Marcel TOUATI - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Catherine VESTIEU - Anne VIAL - Frédéric VIGOUROUX - Jean-Louis VINCENT - Yves WIGT - Ulrike WIRMINGHAUS - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Julie ARIAS représentée par René-Francis CARPENTIER - Mireille BENEDETTI représentée par Amapola VENTRON - Moussa BENKACI représenté par Francis TAULAN - Nassera BENMARNIA représentée par Lourdes MOUNIEN - Julien BERTEI représenté par Camélia MAKHLOUFI - Linda BOUCHICHA représentée par Yves MESNARD - Doudja BOUKRINE représentée par Guy TEISSIER - Nadia BOULAINSEUR représentée par Gilbert SPINELLI - Valérie BOYER

représentée par Bruno GILLES - Joël CANICAVE représentée par Olivia FORTIN - Martin CARVALHO représenté par Christian AMIRATY - Pascal CHAUVIN représenté par Patrick GHIGONETTO - Sophie CHAVE représentée par Michel AMIEL - Robert DAGORNE représenté par Jean-Jacques COULOMB - Sylvaine DI CARO représentée par Stéphanie BRAISE - David GALTIER représenté par Marion BAREILLE - Audrey GARINO représentée par Jean-Marc COPPOLA - Hélène GENTE-CEAGLIO représentée par Yves WIGT - Magali GIOVANNANGELI représentée par José MORALES - Michel ILLAC représenté par Paul SABATINO - Sophie JOISSAINS représentée par Jean-Christophe GRUVEL - Vincent KORNPROBST représenté par Marcel TOUATI - Nathalie LEFEBVRE représentée par Gaby CHARROUX - Gisèle LEOUIS représentée par Cédric DUDIEUZERE - Maxime MARCHAND représenté par Yannick GUERIN - Hervé MENCHON représenté par Lydia FRENTZEL - Eric MERY représenté par Pierre LEMERY - Marie MICHAUD représentée par Laure ROVERA - Danielle MILON représentée par Roland GIBERTI - Férouz MOKHTARI représenté par Roland CAZZOLA - Pascal MONTECOT représenté par David YTIER - Yves MORAINE représenté par Catherine PILA - Patrick PAPPALARDO représenté par Jean-Baptiste RIVOALLAN - Roger PELLENC représenté par Marie-Ange CONTE - Jocelyne POMMIER représentée par Éléonore BEZ - Véronique PRADEL représentée par Sophie ARRIGHI - Pauline ROSSELL représentée par Yannick OHANESSIAN - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par Gérard FRAU - Franck SANTOS représenté par Anne REYBAUD - Jean-Pierre SERRUS représenté par Michel ROUX - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE représentée par Kayané BIANCO.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Mireille BALLETTI - Nicolas BAZZUCCHI - Corinne BIRGIN - Romain BRUMENT - Christian BURLE - Emilie CANNONE - Mathilde CHABOCHE - Lyece CHOULAK - Alexandre DORIOL - Sébastien JIBRAYEL - Éric LE DISSES - Jessie LINTON - Remi MARCENG - Caroline MAURIN - Marc PENA - Claude PICCIRILLO - Lionel ROYER-PERREAUT - Michèle RUBIROLA - Valérie SANNA - Marie-France SOURD GULINO - Françoise TERME - Ali YATSOU - Karima ZERKANI-RAYNAL.

Etaient présents et représentés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Sébastien BARLES représenté à 15h11 par Dona RICHARD - Aicha SIF représenté 15H19 par Jean-Marc SIGNES - Eric CASADO représenté à 15h44 par Patrick GRIMALDI - Jean-Marc COPPOLA représenté à 15h45 par Agnès FRESCHEL - Ferouz MOKHTARI représenté à 16h05 par Roland CAZZOLA - Claude FERCHAT représenté à 16h05 par Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nicole JOULIA représentée à 16h34 par Claudie MORA - Gérard AZIBI représenté à 16h34 par Daniel AMAR.

Etaient présents et excusés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Stéphane RAVIER à 15h30 - Véronique MIQUELLY à 15h35 - Didier PARAKIAN à 15h36 - Monique FARKAS à 15h38 - GRECH Sophie à 15h38 - Arnaud KELLER à 15h45 - Lourdes MOUNIEN à 15h45 - Samia GHALI à 15h57 - Kayané BIANCO à 16h00 - Stéphanie BRAISE à 16h00 - François TAULAN à 16h00 - Frédéric GUELLE à 16h00 - Serge PEROTTINO à 16h00 - Claudie HUBERT à 16h02 - Lionel DE CALA à 16h02 - Bernard DEFLESSELLES à 16h03 - Christian NERVI à 1h04 - Bernard MARANDAT à 16h05 - René RAIMONDI à 16h05 - Emmanuelle CHARAFE à 16h08 - Gaby CHARROUX à 16h10 - Gérard FRAU à 16h10 - Chantal GARCIA à 16h15 - Catherine VESTIEU à 16h15 - Isabelle CAMPAGNOLA SAVON à 16h15 - Sabine BERNASCONI à 16h15 - Marion BAREILLE à 16H15 - Pascale MORBELLI à 16h27 - Yves MESNARD à 16h30 - Patrick PIN à 16h30 - Olivia FORTIN à 16h36 - Jacques BOUDON à 16h43 - Jean-Louis VINCENT à 16H43 - Jean-Christophe GRUVEL à 16h43.

Madame la Présidente a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

FBPA-034-19101/25/CM

■ Présentation des mesures proposées par le Conseil de développement dans le cadre de la démarche iMpacte + pour améliorer la vie quotidienne des Métropolitains

151232

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Le Conseil de développement (CoDev), organe consultatif de la société civile métropolitaine, rassemblant des représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs a engagé en janvier 2025 une démarche d'écoute citoyenne : iMpacte +. L'objectif : comprendre, alors que la Métropole a été créée il y a 10 ans, comment les habitants perçoivent leur quotidien et recueillir leurs propositions pour améliorer la vie dans notre métropole dans les dix prochaines années.

Portée par les membres du CoDev, la démarche iMpacte + a été construite en trois étapes :

1. « S'informer et comprendre » ce qui fait la vie quotidienne des Métropolitains, grâce à l'appui des agences d'urbanisme du territoire qui ont dressé un portrait du territoire, et à l'expertise de spécialistes de la notion de bien-être territorial ;
2. « Aller vers et écouter » ce qu'ont à dire les habitants au travers de micro-débats organisés par les membres du CoDev aux quatre coins de la métropole et d'un questionnaire numérique auquel ont répondu 1 870 habitants ;
3. « Réfléchir et proposer » avec un travail collectif d'analyse des 200 propositions issues de la phase d'écoute pour, au terme d'ateliers en collaboration collective, en retenir l'essentiel et le plus pertinent.

Cette dynamique collective de plusieurs mois a donné naissance à l'Avis CoDev « *iMpacte + : + de proximité + de citoyenneté pour améliorer la vie quotidienne des Métropolitains* » qui s'inscrit dans la continuité de la démarche iMpacte sur les transitions menée en 2024.

La Métropole a mis en place ces dix dernières années les grandes politiques d'aménagement du territoire et renforcé les liens institutionnels et l'organisation avec ses 92 Communes et leurs maires. Le Conseil de développement propose maintenant à la Métropole d'ouvrir un nouveau chapitre axé sur la proximité et la citoyenneté.

10 propositions ont ainsi été formulées par le Conseil de développement dans cet Avis *iMpacte +*.

En voici un résumé :

Axe 1 : Une métropole des proximités pour répondre aux besoins essentiels des habitants de se loger, de se déplacer et d'accéder aux bassins d'emploi, aux commerces et aux services publics

Proposition N° 1 : Un choc de production de logements

Proposition N° 2 : Une simplification de l'usage des transports en commun grâce à des tarifications plus lisibles et des horaires plus adaptés aux modes de vie

Proposition N° 3 : Une présence physique renforcée de la Métropole pour la rapprocher des citoyens

Proposition N° 4 : Un plan d'actions pour soutenir les commerces et artisans de proximité.

Axe 2 : Une métropole apaisée, où chacun respecte son environnement et contribue à maintenir la qualité de vie

Proposition N° 5 : Des « places du quart d'heure » conviviales et animées

Proposition N° 6 : Une meilleure matérialisation des voies publiques destinées aux mobilités douces

Proposition N° 7 : Une prévention des incivilités par un dialogue permanent avec les habitants.

Axe 3 : Une Métropole citoyenne qui encourage les initiatives des habitants et l'adaptation des modes de vie aux changements climatiques

Proposition N° 8 : Un plan d'action pour connaître et faire connaître les initiatives citoyennes qui améliorent la vie quotidienne, en repérer et en soutenir de nouvelles

Proposition N° 9 : Une végétalisation massive des villes et villages et adaptation des espaces publics et privés aux bouleversements climatiques

Proposition N° 10 : Une valorisation du recours aux entreprises locales et de l'usage de produits locaux (circuit courts) et bio.

Ces propositions relèvent d'un important travail collectif, fruit d'ateliers, d'animations prospectives, de collaboration, d'auditions d'experts comme Monsieur Mathieu Perona, secrétaire général du CEntre Pour la Recherche EconoMique et ses Applications (Cepremap-Paris), directeur de l'observatoire du Bien-être et Hélène Grandclaudon, directrice déléguée de l'Agence de développement et d'urbanisme de la Métropole de Lille qui a piloté une démarche sur le bien-être territorial développée dans la métropole lilloise.

L'ensemble de ces propositions a été adopté par le Conseil de développement lors d'un vote électronique tenu du 10 au 15 novembre 2025.

La suite de cette démarche est désormais d'évaluer la faisabilité de ces propositions, en actions concrètes, dans Métropole de demain, en appui avec les directions opérationnelles de la Métropole.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- L'avis iMpacte + du Conseil de développement délibéré électroniquement du 10 au 15 novembre 2025.

Ouï le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que le Conseil de développement a émis l'Avis « iMpacte + : + de proximité + de citoyenneté pour améliorer la vie quotidienne des Métropolitains » à l'attention de la Métropole et ses 10 propositions visant à améliorer la vie quotidienne des habitants ;
- Que les politiques métropolitaines peuvent se trouver enrichies à étudier la faisabilité et le coût des mesures proposées par le Conseil de développement.

Article 1 :

Est pris acte de l'Avis « *iMpacte + : + de proximité + de citoyenneté + pour améliorer la vie quotidienne des Métropolitains* », et des 10 propositions formulées par le Conseil de développement.

Article 2 :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence s'engage à étudier la faisabilité et le coût des propositions suivantes du CoDev :

- Développement de « maisons de la métropole », en proximité des habitants, avec des informations générales sur le territoire métropolitain, sur l'institution et ses missions mais aussi des espaces dédiés avec médiateurs itinérants. Cette proposition s'inscrit dans la lignée du projet Gestion Relation Usagers piloté par le pôle numérique de la Métropole en étroite collaboration avec la direction des relations aux publics pour déployer une nouvelle offre de services en proximité.
- En lien avec le Programme Local de l'Habitat de la Métropole, préparer un choc de production de logements par plusieurs actions fortes : renforcement de l'ingénierie territoriale et incitations au service des Communes et des acteurs de production de logements, mise en place d'une Charte du bien-construire à l'échelle de la Métropole, développement de lieux de vie intergénérationnels et inclusifs, ou encore faire face à la vacance et la sous-occupation des logements.
- En lien avec le Plan de mobilité métropolitain, faciliter davantage l'usage des transports en commun par une présentation plus lisible des tarifs et des horaires mieux adaptés aux modes de vie, favoriser la matérialisation des voies publiques destinées aux mobilités douces en s'appuyant sur une concertation renforcée avec les habitants.
- En lien avec la stratégie d'aménagement durable menée par la Métropole, développer des « places du quart d'heure » conviviales et animées : création d'un label spécifique à moins de 15 minutes de marche de chaque habitant, dont les animations seraient coordonnées par les Communes et les associations locales.
- Renforcer les interactions avec les habitants pour réduire les incivilités : équipes de prévention mixtes composées de policiers, travailleurs sociaux et habitants, école métropolitaine du civisme dès le plus jeune âge, ou encore organisation de jumelages d'établissements scolaires de quartiers ou de communes différentes, plus ou moins favorisés.
- En lien avec la stratégie d'aménagement durable de la Métropole et son Plan Climat Air Energie (PCAEM), accompagner la végétalisation des villes et villages et adapter les espaces aux changements climatiques en renaturant les espaces publics et privés et en préservant les espaces naturels.
- Développer un plan d'actions pour connaître et faire connaître les initiatives citoyennes qui améliorent la vie quotidienne, et s'organiser pour en repérer et en soutenir de nouvelles, à l'image de ce qui a été fait pour les initiatives citoyennes pour le climat dans le cadre du PACEM.
- En lien avec la stratégie métropolitaine pour une agriculture et une alimentation durable, valoriser le recours aux entreprises locales et l'usage de produits en circuits courts bio.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
La Présidente de la Métropole
Aix-Marseille-Provence

Martine VASSAL